

**Informations sur l'examen professionnel pour
spécialiste de l'accompagnement de
personnes en situation de handicap
Octobre 2021**

- 1. Dates**
19 / 20 / 21 octobre 2021
- Lieu**
Organisation der Arbeitswelt Soziales (OdA S)
Förrlibuckstrasse 60, 8005 Zürich
- 2. Conditions d'admission**
Selon chiffre 3.3 du règlement d'examen pour l'examen professionnel pour spécialiste de l'accompagnement de personnes en situation de handicap.
- 3. Documents d'inscription**
Les documents d'inscription et les informations, la documentation relative au processus et d'autres renseignements peuvent être obtenus à l'adresse www.berufspruefung-beeintraechtigung.ch ou auprès du secrétariat de l'examen.
- 4. Annexes à l'inscription (seulement de copies les certificats/attestations)**
 - Copies des attestations et des certificats de travail ainsi que des confirmations requises pour l'accès à la formation
 - Attestations de compétence uniquement s'il n'existe pas de certificat fédéral de capacité comme assistante socio-éducative/assistant socio-éducatif
 - Copie de la carte d'identité avec photo (ou passeport)
 - Copie d'un certificat valable d'un cours de premiers secours (max. de 6 ans)
 - Copie de l'extrait du casier judiciaire (extrait spécial du casier judiciaire destiné à des particuliers, max. de trois mois)
- 5. Délai d'inscription**
Le formulaire d'inscription et tous les documents sont à envoyer **par courriel** à info@berufspruefung-beeintraechtigung.ch **ou par courrier recommandé** jusqu'au **12 juin 2021** au plus tard au « Secrétariat d'examen BP Begleitspezialist/-in, c/o bfb Büro für Bildungsfragen AG, Bahnhofstrasse 20, 8800 Thalwil ». En s'inscrivant, les candidates et candidats acceptent les conditions de ce document.
- 6. Échéance pour la documentation relative au processus**
Veuillez soumettre la documentation du processus avant le **7 septembre 2021** comme suit : 3 exemplaires, imprimés sur une face et en couleur, avec reliure à anneaux **par lettre recommandée** au « Secrétariat d'examen BP Begleitspezialist/-in, c/o bfb Büro für Bildungsfragen AG, Bahnhofstrasse 20, 8800 Thalwil » et en plus sous forme de fichier Word à l'adresse info@berufspruefung-beeintraechtigung.ch. La date du cachet de la poste est considérée comme la date de soumission.
- 7. Taxes**
Examen complet CHF 2'950.00

La facture sera envoyée mi-juillet 2021 avec la confirmation d'admission. Elle doit être payée dans les 30 jours. L'admission ne sera pas définitive tant que les taxes d'examen n'auront pas été payées à temps et que la documentation relative au processus n'aura pas été soumise dans les délais.

Une fois l'examen réussi, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI prélève une taxe de CHF 50.00 pour la remise du brevet fédéral et son inscription au registre fédéral.

8. Retrait d'inscription

Les annulations justifiées sont à adresser par écrit jusqu'au 24 août 2021 au secrétariat d'examen. Passé ce délai, l'annulation n'est possible que s'il existe un motif excusable (voir le règlement de l'examen 4.22 / 3.42).

Adresse du secrétariat:

Secrétariat de l'examen BP Begleitspezialist/-in
c/o bfb Büro für Bildungsfragen, Bahnhofstrasse 20, 8800 Thalwil
Tél : 043 3883 400 | Mail : info@berufspruefung-beeintraechtigung.ch